Schéma départemental de développement des enseignements, de l'éducation et des pratiques artistiques et culturelles (Acte III)

BILAN ANNUEL 2020/2021 : quatrième année de mise en œuvre

Action des établissements d'enseignements artistiques

30 septembre 2021 Conseil départemental de la Savoie – Direction du développement artistique et culturel Jean-Pierre BUET – coordonnateur du réseau des EEA Marine Nguyen – responsable information communication Stéphanie Jarlan – assistante administrative et technique



SOMMAIRE

UN AMENAGEMENT EQUILIBRE DES	S TERRITOIRES EN MATIERE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES	3
A. Une répartition homogène de l'offre d'en	seignements artistiques sur le département	з
B. La poursuite de la consolidation du statut	t des EEA	4
C. La mutualisation des EEA à l'œuvre		4
	L'EDUCATION, A L'ENSEIGNEMENT ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUE	
A. Une diversification de l'offre des EEA pou	ır un public élargi et varié	5
	ublic inscrit au sein des EEA	
	des EEA	
	isé de qualité et varié, dans le cadre de la réforme pédagogique	
	des esthétiques diversifiées, pour le plus grand nombre	
	on de handicap	
B. Des actions hors les murs pour aller à la co	onquête de nouveaux publics sur les territoires	13
1. Renouvellement des interventions aupr	rès des publics scolaires en temps scolaire et périscolaire	13
	lieux de vie sociale auprès des publics empêchés	
3. Déclin de l'encadrement des pratiques e	en amateur au sein des EEA	15
4. Action culturelle et artistique stable des	s établissements d'enseignements artistiques	16
LA CONSOLIDATION DE L'EMPLOI C	CULTUREL ET ARTISTIQUE	17
A. Un temps de direction et d'administration	n en hausse	17
B. La mutualisation des postes des enseigna	nts en cours	17
C. Une hausse des temps pleins		18
D. Vers une stabilisation de l'emploi ?		19

E.	Hausse du personnel diplômé et des non diplômés	20
EL	EMENTS FINANCIERS	_21
A.	Un fort soutien des collectivités aux établissements d'enseignements artistiques des difficultés financières au sein notamment des structures associatives	21
В.	Stagnation du redéploiement de la masse salariale sur les nouvelles missions	23
C.	Les nouvelles missions des EEA : pour un coût maîtrisé des actions à la tête d'élève	24
co	NCLUSION : SYNTHESE ET PRECONISATIONS	25

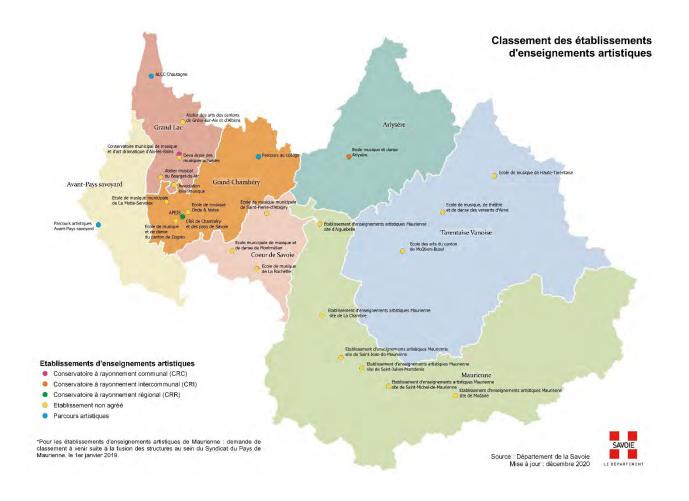
Avertissement:

Le bilan de cette année scolaire 20/21 s'inscrit dans un contexte très particulier, puisqu'en raison de la crise Covid, les EEA ont connu des périodes de fermetures, et ont assuré un enseignement en mode dégradé (cours en visioconférence). Il faut noter également l'arrêt de certains projets, et des pratiques collectives d'octobre à mai.

La lecture de ce bilan, notamment l'évolution des différents chiffres est à resituer dans ce contexte ; il permet de mesurer l'impact de la situation sanitaire sur le réseau des EEA.

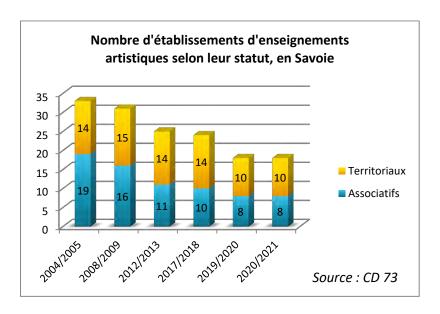
Un aménagement équilibré des territoires en matière d'enseignements artistiques

A. Une répartition homogène de l'offre d'enseignements artistiques sur le département



- √ 18 établissements d'enseignements artistiques (EEA). (Pour mémoire, au 1° janvier 2019, fusion au sein du SPM des 6 EEA historiques de Maurienne)
- ✓ 3 territoires bénéficiant de parcours artistiques en lieu et place d'EEA
- ✓ Une majorité de structures intercommunales
- Près de 80% des communes savoyardes participant au financement des enseignements artistiques

B. La poursuite de la consolidation du statut des EEA



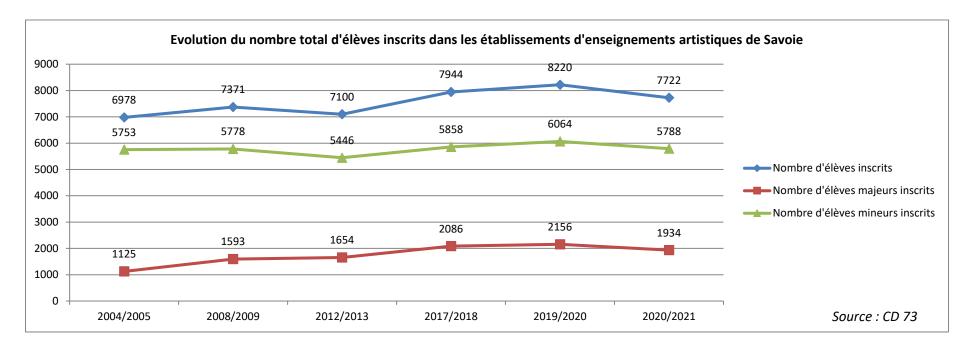
- ✓ Une majorité de structures territoriales
- ✓ Une diminution du nombre d'EEA au profit d'une mutualisation des structures
- ✓ Une **stabilisation** et une **consolidation** du réseau, structurelle et administrative

C. La mutualisation des EEA à l'œuvre

- ✓ Mise en place de **procédures de mutualisation** entre les structures, notamment en ce qui concerne les enseignants, les projets et les formations d'élèves, dans le cadre notamment des **projets culturels de territoire**
 - o **83** % des EEA travaillent ensemble sur un projet
 - o 67 % des EEA mettent en place des formations communes pour leurs élèves (orchestres notamment)
 - o 61 % des EEA mutualisent des compétences ; cette tendance est à la baisse indépendamment du contexte Covid.
 - o En moyenne, 32 % des enseignants dans un EEA mutualisés pour 10 heures hebdomadaires au moins (ou à temps plein).

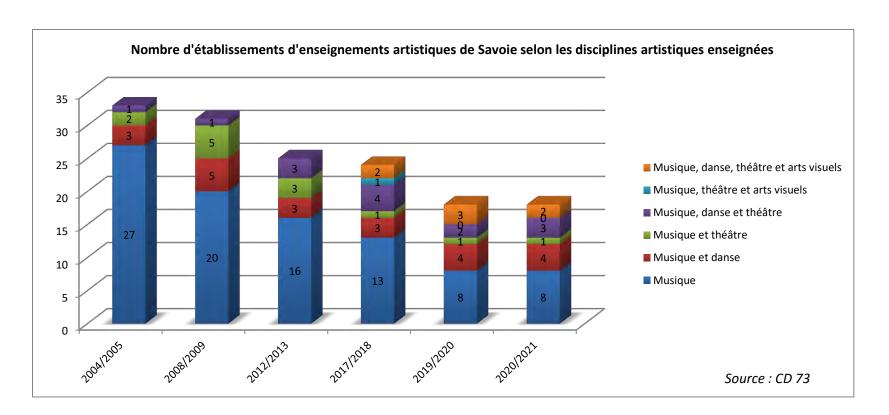
Le développement de l'accès à l'éducation, à l'enseignement et aux pratiques artistiques pour le plus grand nombre

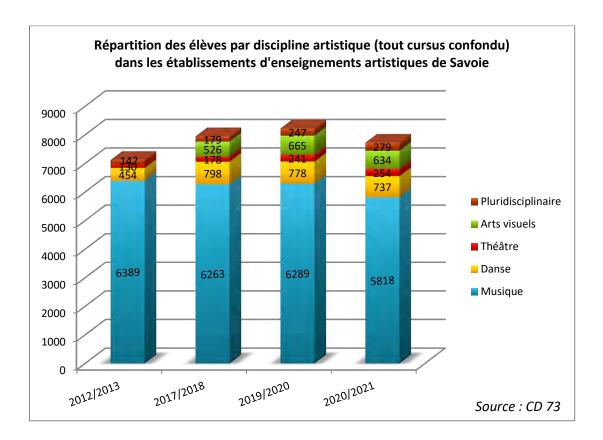
- A. Une diversification de l'offre des EEA pour un public élargi et varié
- 1. Accroissement et renouvellement du public inscrit au sein des EEA



Baisse du nombre d'inscrits au sein des EEA (Impact Covid)
13 EEA appliquent le QF et 13 proposent un tarif dégressif

2. La pluridisciplinarité au cœur du projet des EEA

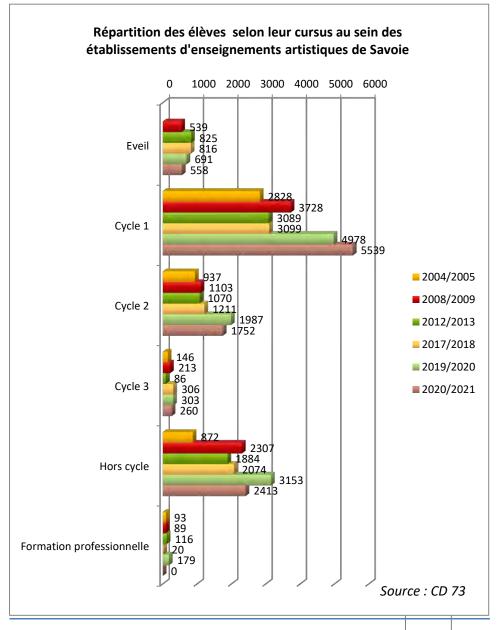




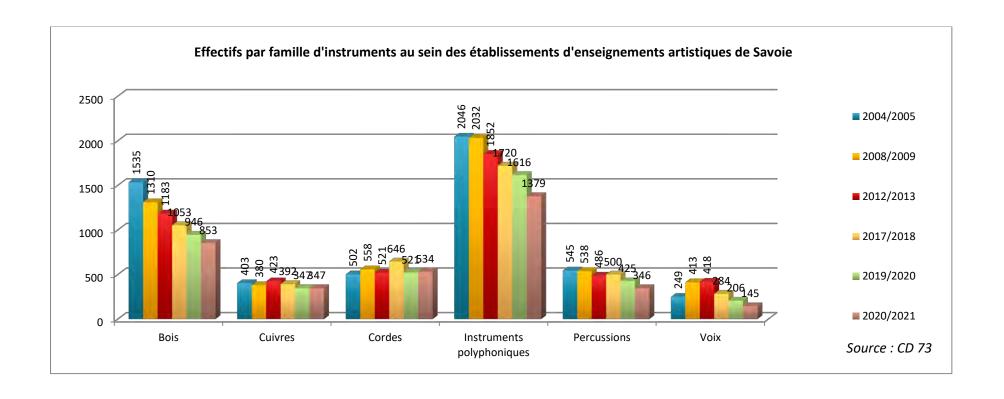
7

- ✓ **10 EEA sur 18** proposent d'autres disciplines que la musique (danse, théâtre, arts visuels)
- √ 737 élèves danseurs, 254 élèves comédiens, 279 élèves pluridisciplinaires et 634 élèves en arts visuels (chiffres en hausse)

3. <u>Le maintien d'un enseignement spécialisé de qualité et varié, dans le cadre de la réforme pédagogique</u>

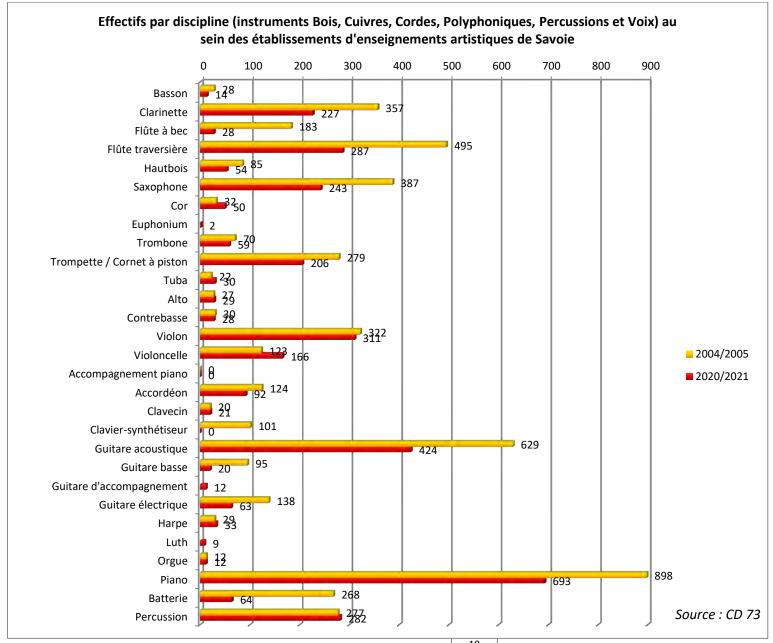


- ✓ Stabilisation des élèves en cycle 1 par la mise en place des **nouveaux parcours** (réforme pédagogique)
- √ Légère baisse des élèves en cycles 2 et 3
- ✓ Baisse des élèves en hors cycle (impact Covid)
- √ Nombre d'élèves présentés au BEM en diminution
- ✓ Hausse des élèves concernés par une pratique collective : 2945 en 2005, 4595 en 2021

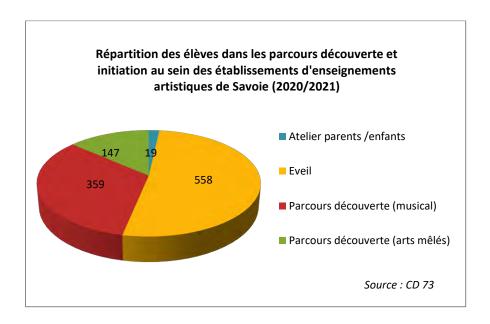


- ✓ Rééquilibrage des disciplines instrumentales au profit des cuivres (cor, trombone, tuba), des cordes et des bois
- ✓ A noter : léger fléchissement des disciplines instruments polyphoniques, mais cela est recherché afin de rééquilibrer les disciplines et de favoriser la pratique collective

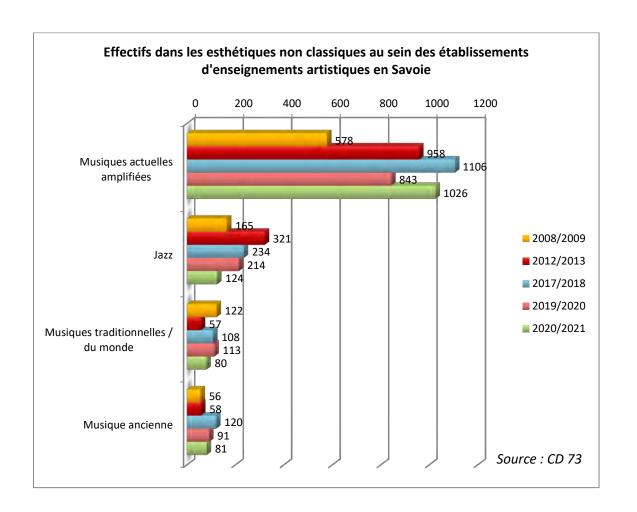
4. Des nouveaux parcours dans les murs, des esthétiques diversifiées, pour le plus grand nombre



√ 90% des EEA ouvertes à d'autres esthétiques que classique.



✓ A noter: plus de 1000 élèves inscrits dans les parcours découverte et augmentation du nombre d'inscrits dans le parcours découverte « arts mêlés »



5. La prise en compte du public en situation de handicap

	Nombre de structures accessibles aux personnes en situation de handicap	Nombre de structures équipées pour les personnes en situation de handicap	Nombre de structures accueillant des personnes en situation de handicap	Nombre de personnes en situation de handicap accueillies	Inscription du travail avec le handicap dans le projet d'établissement	Matériel instrumental adapté pour le public en situation de handicap	Parcours spécifique à destination du public en situation de handicap
2004/2005	18	nc	13	58	0	0	0
2008/2009	14	7	15	39	9	0	2
2012/2013	19	8	13	24	14	1	3
2017/2018	21	16	17	108	10	2	8
2019/2020	16*	13*	13*	126	10	2	6
2020/2021	16	14	14	144	11	2	7

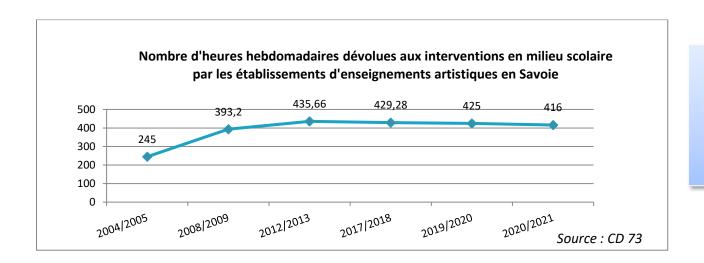
^{*} Baisse liée à la fusion des EEA en Maurienne

→ Sur les dernières années, on constate une progression à la hausse du nombre d'élèves en situation de handicap accueillies au sein des EEA

B. Des actions hors les murs pour aller à la conquête de nouveaux publics sur les territoires

1. Renouvellement des interventions auprès des publics scolaires en temps scolaire et périscolaire

SYNTHÈSE	2004 / 2005	2008 / 2009	2012 / 2013	2017/2018	2019/2020	2020/2021
Nombre d'enfants						
concernés par une	12000	19182	17748	15047 (: 200/	14859	14172
intervention en milieu	(soit 14,5 % pop.	(soit 24,87 %	(soit 23,68 %	15047 (soit 20% pop. scol)	(soit 19,53 % de la pop	(soit 18,79 % de la
scolaire portée par un	scol.)	pop. scol.)	pop. scol.)	pop. 3cor)	scol)	pop scol)
EEA						



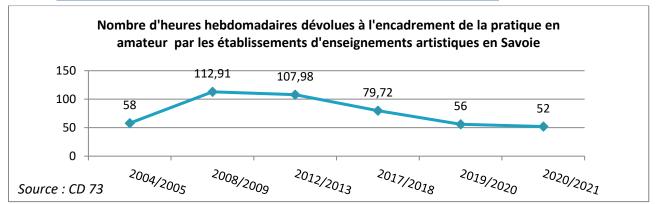
- ✓ Nombre d'heures consacrées aux interventions en milieu scolaire (IMS) assez stable. Quelques fluctuations ces dernières années liées à la mise en place puis à l'arrêt des TAP.
- √ 95 % des EEA interviennent en milieu scolaire.

2. Bilan en progression des interventions dans les lieux de vie sociale auprès des publics empêchés

	Nombre de publics concernés				Nombre d'heures annuelles d'ateliers de pratique			
Interventions EEA	16/17	17/18	19/20	20/21	16/17	17/18	19/20	20/21
Milieu carcéral	20	100	0	0	310	72	0	0
Lieux accueil petite enfance	671	922	520	520	358,08	570	393,75	379,5
Maisons de retraite	130	136	176	176	241,67	251	242	333,5
Hôpitaux	10	46	104	104	17	117	101,33	99
IME	96	57	121	121	38,95	120	352	165
MJC / Centres sociaux	90	95	40	40	34	35	34	38
Autres	240	195	9	9	233,5	237,5	28	104
TOTAL	1257	1551	970	970	1233,2	1402,5	1151,08	1119

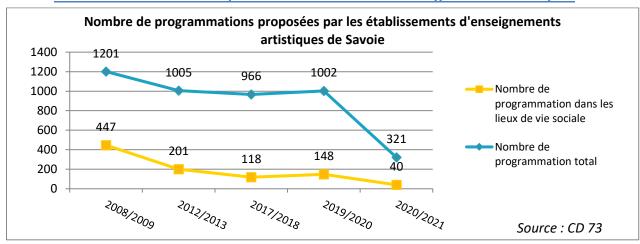
- ✓ Sur les deux dernières années, les périodes successives de confinement ont impacté à la baisse le nombre de publics et le nombre d'heures des interventions dans les lieux de vie sociale et auprès des publics empêchés.
- ✓ NB: la mise en place des Comités d'Actions Culturelles (CAC) sur les territoires permet d'accompagner, et de favoriser ces interventions

3. Déclin de l'encadrement des pratiques en amateur au sein des EEA

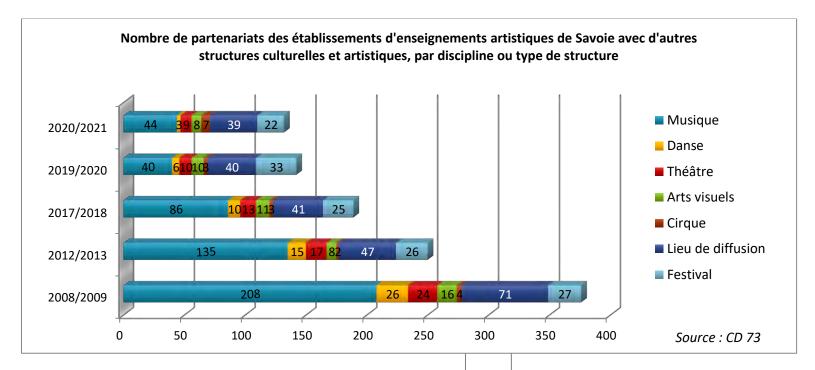


- √ 100% des EEA accueillent et / ou encadrent la pratique amateur
- ✓ **Diminution du nombre d'heures** annuel d'encadrement depuis plusieurs années, indépendamment de la crise sanitaire.

4. Action culturelle et artistique des établissements d'enseignements artistiques



 ✓ La baisse importante de ces chiffres est liée directement au contexte sanitaire.
 Auparavant, ces chiffres étaient plutôt stables, voir en légère augmentation



La consolidation de l'emploi culturel et artistique

A. Un temps de direction et d'administration en hausse

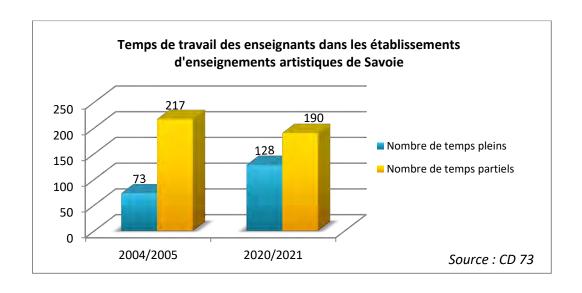
Temps de direction moyen par EEA	2008/2009	2020/2021	% d'EEA bénéficiant de	2008/2009	2020/2021
	11,3 h	30.29 h	personnels administratifs	45%	83 %

B. La mutualisation des postes des enseignants en cours

- ✓ Poursuite du mouvement de mutualisation des emplois : diminution du nombre moyen de postes par enseignant sur la période
- √ 49% des enseignants ont 10 heures ou plus sur un même territoire
- → L'encadrement des pratiques amateurs est en net recul. ; le travail auprès des scolaires, et du grand public se pérennise. La programmation à destination des publics empêchés connait un léger fléchissement (constat avant la crise Covid). La création de nouveaux CAC devrait contribuer à une amélioration.

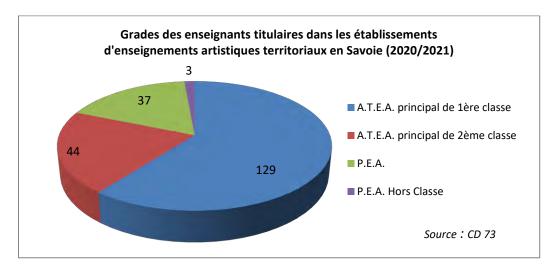
	Nombre	Nombre de	Nombre de poste moyen
	d'enseignants	postes	/ enseignant
2004/2005	290	448	1,54
2008/2009	325	463	1,42
2010/2011	317	434	1,38
2011/2012	322	423	1,31
2014/2015	328	425	1,29
2015/2016	332	414	1,24
2016/2017	331	414	1,25
2017/2018	335	416	1,24
2018/2019	314	391	1.24
2019/2020	308	361	1.17
2020/2021	318	365	1.14

C. Une hausse des temps pleins

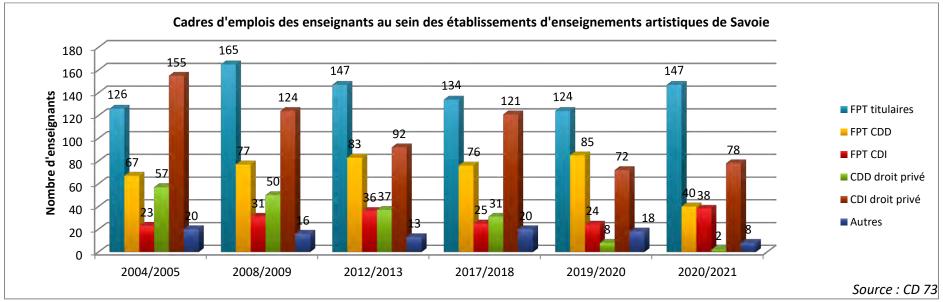


- ✓ Hausse du nombre de temps pleins depuis 15 ans
- ✓ Diminution du nombre de temps partiels sur la période

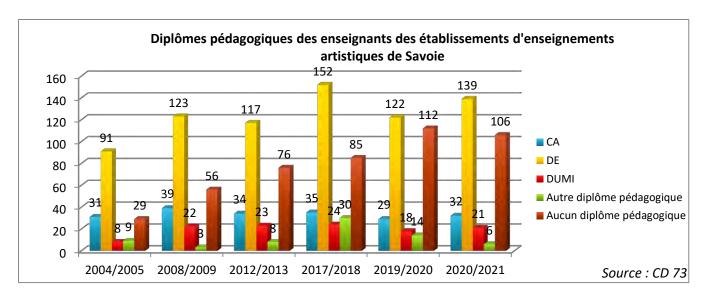
D. Vers une stabilisation de l'emploi



- ✓ Maintien de l'emploi dans la FPT sur les dernières années
- ✓ Baisse des CDD de droits privés



E. Hausse du personnel diplômé... et des non diplômés

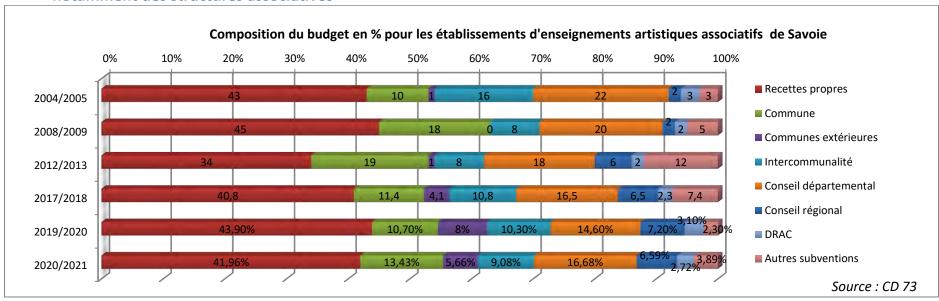


- √ 32 titulaires du CA
- N.B.: Hausse des enseignants non titulaires de diplômes pédagogiques sur les dernières années: tendance à observer, même si on constate un léger fléchissement cette année.

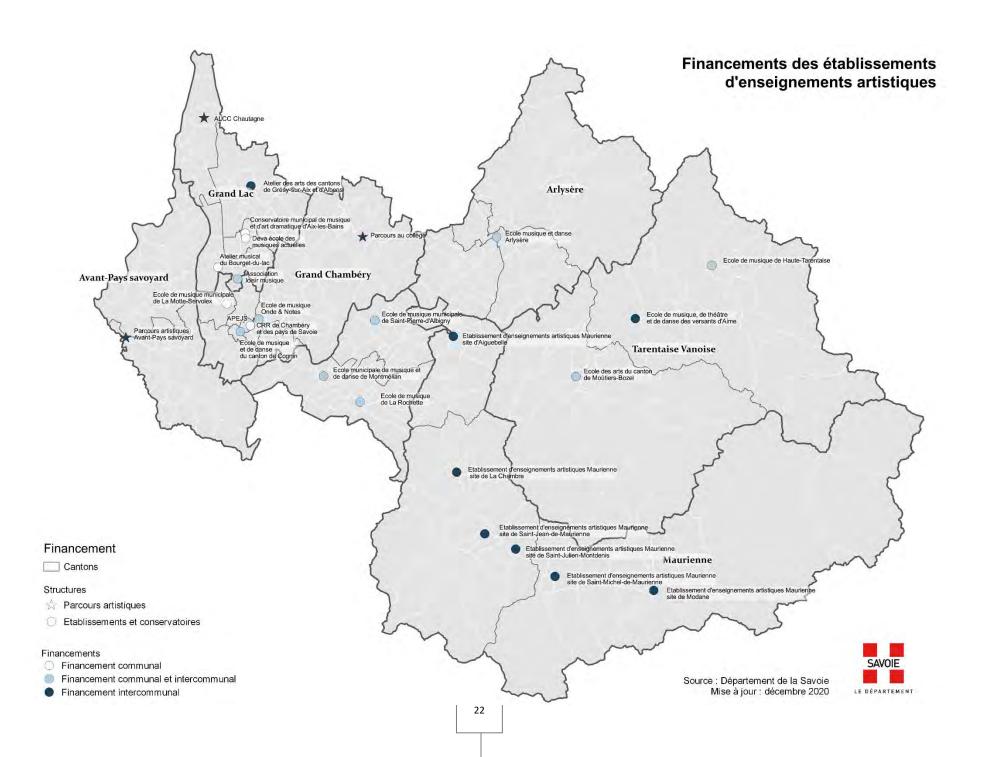
- → Depuis 2004, on constate une hausse des enseignants titulaires du DE (de 91 à 139), même s'il y a une stabilisation de ce chiffre à partir de 2014. Par ailleurs, le nombre d'enseignants titulaires du DUMI a presque triplé sur la période, le nombre d'enseignants titulaires du CA stagne. Cela dit, le nombre d'enseignants non titulaires de diplômes pédagogiques croît également : cela témoigne d'une difficulté à recruter des enseignants, notamment sur les fonds de vallée. Tendance à surveiller également, la diminution du nombre d'emplois mutualisés.
- → Cela dit, on constate globalement une consolidation de l'emploi culturel au sein des EEA: des postes moins morcelés (1,14 poste en moyenne par enseignant), une hausse des titulaires du DE et du DUMI, les postes à temps plein sont plus nombreux. Par ailleurs, le temps de direction et d'administration augmente peu à peu. La mise en place d'un plan de formation, en partenariat avec des acteurs locaux, permet au réseau et à chaque EEA de se doter des compétences pour mettre en place les nouvelles missions inscrites au SDEA et la Réforme pédagogique. La mise en place d'un dispositif de financement de la formation « DE en cours d'emploi » pour les enseignants savoyards est également une piste pour renforcer les compétences et diplômes des enseignants.

Eléments financiers

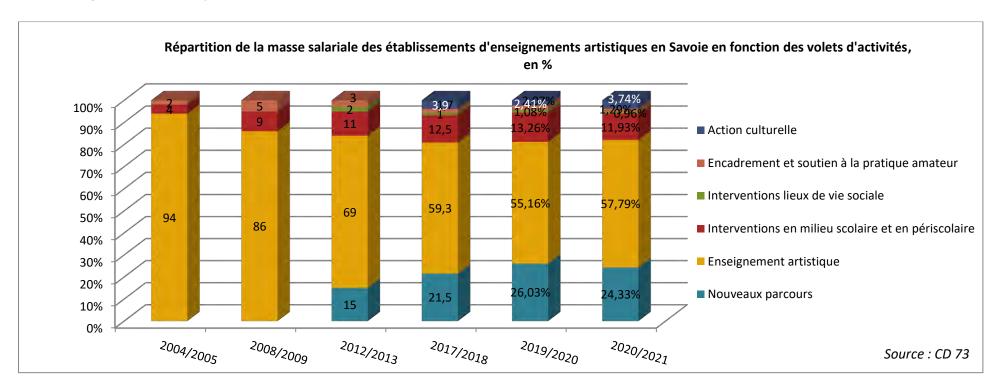
A. Un fort soutien des collectivités aux établissements d'enseignements artistiques, des difficultés financières au sein notamment des structures associatives



- ✓ Participation départementale à hauteur de 8,9 % en moyenne du budget des EEA
- ✓ Maintien de la part des communes et intercommunalités
- ✓ NB : difficultés financières des structures, surtout pour les associations ; légère baisse des recettes propres liée sans doute à des remboursements suite aux périodes de fermeture.

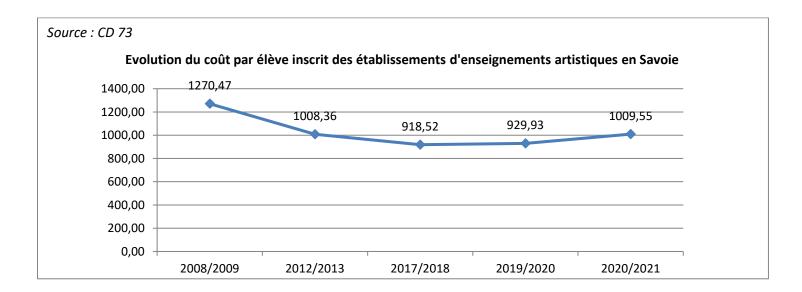


B. Stagnation du redéploiement de la masse salariale sur les nouvelles missions



- ✓ En 10 ans, redéploiement de la masse salariale sur les **nouvelles missions des EEA** (nouveaux parcours notamment)
- √ NB : stagnation voire recul du redéploiement les dernières années, sur certaines missions (encadrement des pratiques amateurs, et social notamment, compensé par la mise en place des CAC)

C. Les nouvelles missions des EEA : pour un coût maîtrisé des actions à la tête d'élève



- ✓ Baisse du coût global par public et du hors les murs
- ✓ Baisse importante du cout par élève inscrit sur la période liée au développement des cours collectifs (Réforme pédagogique). Tendance qui repart à la hausse (à surveiller).
- L'accompagnement financier des collectivités reste important dans le cadre des missions des EEA; il contribue fortement à la mise en place du SDEA, notamment en matière de démocratisation d'accès à la culture; les EEA ont réalisé de gros efforts de diminution du coût par public. Les structures associatives connaissent une fragilité budgétaire. Le redéploiement de la masse salariale des EEA sur les nouvelles missions reste à poursuivre.

Conclusion : synthèse et préconisations

La quatrième année de mise en œuvre de l'Acte III du SDEA est plutôt positive malgré la crise Covid au vu des indicateurs analysés, et sur chacun des objectifs définis, pour ce qui concerne le réseau des établissements d'enseignements artistiques (EEA) :

Structuration des territoires	Irrigation des sept territoires savoyards, y compris dans les zones excentrées, de campagne et de montagne
Elargissement des publics	Stabilisation du public inscrit (un peu plus de 7000 élèves cette année), Progression de la prise en compte du public en situation de handicap Légère baisse du nombre de scolaires et hausse régulière (sauf pour les deux dernières années en raison de la crise Covid) des publics spécifiques concernés par une intervention (lieux de vie sociale,): à noter, dans le cadre du SDEA global, d'autres actions sont organisées pour soutenir les EEA dans ce travail auprès du public non inscrit (Artistes au collège, Comité d'action culturelle - CAC, projets artistiques de territoire)
Diversification de l'offre	Diversification des arts proposés (danse, théâtre, arts visuels) Diversification des esthétiques (musiques actuelles, jazz, musiques traditionnelles, ancienne) et des parcours pédagogiques Rééquilibrage des disciplines instrumentales et vocales Renforcement de la pratique collective, soutien à la pratique amateur à renforcer Redéploiement des financements sur les nouvelles missions
Consolidation de l'emploi	Hausse du nombre d'enseignants diplômés, des temps pleins Poursuite d'un plan de formation départemental (besoins spécifiques qui ne figurent pas dans les catalogues des structures de formation

Ce bilan se situe dans la dernière année de la mise en œuvre de l'acte III du SDEA. A l'aube de la réécriture d'un nouveau schéma qui sera plus global, il convient de retenir les pistes de travail suivantes :

- Articulation / complémentarité avec les autres fiches actions du SDEA (Parcours au collège, CAC, projets artistiques) afin de mutualiser les ressources et les projets, et irriguer au mieux les territoires (en vue de mettre en place des résidences artistiques de territoire notamment)
- Poursuivre le développement de la pluridisciplinarité au sein des établissements
- Développement des logiques de mutualisation entre les EEA, via la poursuite du travail territorial engagé, notamment pour l'emploi, et en se préoccupant de l'offre faite aux usagers sur un même territoire (disciplines, tarifs, ...)
- Renforcement du soutien à la pratique amateur via un travail accru avec la Fédération Musicale de Savoie
- Poursuite du plan de formation sur les innovations prévues (pluridisciplinarité, ouverture au public (petite enfance), réforme pédagogique, numérique...)
- Sur un plan pédagogique, l'organisation des cours liée à la crise Covid a développé une approche plus individuelle des cours. Suivre le retour à une approche plus collective, telle qu'elle avait été initiée dans la réforme pédagogique.



Crédit photo Département de la Savoie